



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2945
10 janvier 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Société en crise, la révolution nécessaire!



Michelin - Cholet



Gaza



Mayotte

PHOTOS: GET-REUTERS

1^{er} janvier
**Tout augmente,
sauf les salaires**

Page 3

Mayotte
**Le mépris des
gouvernants**

Page 16

Gaza
**Biden arme les
massacreurs**

Page 8

Leur société

- 1^{er} janvier : tout augmente, sauf les salaires **3**
- Charlie Hebdo : un crime et son exploitation politique **3**
- Budget : une tambouille qui prépare les mauvais coups **4**
- Sarkozy : le bling-bling des casseroles **4**
- Retailleau : campagne raciste et islamophobe **5**
- Macron : le moulin à paroles **5**
- Mort de Jean-Marie Le Pen : de profundis tortionibus **5**
- Ehpad : vieillir coûtera plus cher **6**
- Électricité : c'est la baisse... de la hausse **6**
- Prix du gaz : au bonheur des spéculateurs **6**
- Cartes grises : le racket **6**
- Petite enfance : masquer la misère **7**
- Apprentissage : le yoyo des aides **7**
- Médicaments : en 2025, pas de pénurie pour les profits **7**
- Logement : un système indécrottable **12**
- Chômage : le casse-tête de l'indemnisation **12**
- Procès Chauviat : des policiers assassins **12**
- ZFE Lyon : une mesure contre les travailleurs pauvres **12**
- Mayotte : incurie, mépris de classe et poison xénophobe **16**

Dans le monde

- Gaza : Biden encourage Netanyahu **8**
- États-Unis : les guerres rongent la société **8**
- Afrique : arrogance et mépris macroniens **9**
- Côte d'Ivoire : troupes françaises, dehors ! **9**
- Arabie saoudite : barbarie et business **9**
- Syrie : les bons conseils des ministres européens **10**
- Kurdes assassinés : États français et turcs complices **10**
- Ukraine : la chair à canon se rebiffe **10**

Il y a 40 ans

- Inde, 1984 : capitalisme assassin à Bhopal **11**

Dans les entreprises

- Michelin - Cholet **13**
- Salaires : imposer des augmentations générales ! **13**
- Haute-Vienne : Urgences fermées, ras-le-bol ! **13**
- Équipementiers - Orne **14**
- Casino **14**
- Nos lecteurs écrivent : Bibliothèques de Toulouse **14**
- Réforme du RSA : tous les travailleurs attaqués **15**
- Centre Stalingrad - Paris 19^e **15**

Agenda

- Cercle Léon Trotsky **3**

2025, un monde à changer !

Les traditionnels vœux de bonne année que nous adressent tous les politiciens sonnent de plus en plus faux. Les ministres, dont personne ne sait s'ils seront encore là dans un mois, promettent de réaliser ce que leurs prédécesseurs n'ont jamais réussi à faire.

La ministre de l'Agriculture s'engage à ce que tous les agriculteurs puissent vivre de leur travail. Darmanin, le ministre d'une Justice qu'il dénonçait il y a peu, promet de mettre fin au narcotraffic organisé depuis les prisons. Et Valls, recyclé en ministre des Outre-mer, jure de reconstruire Mayotte. Quelle bande de menteurs !

Cela fait des décennies qu'ils répètent les mêmes promesses. Les habitants de Mayotte sont bien placés pour en témoigner. Combien de fois le gouvernement a-t-il promis qu'il résoudrait le problème de l'eau et aiderait l'île à se développer ? Même les bâtiments récents, construits en dur par les Bouygues et consorts, n'étaient pas aux normes anticycloniques et ont vu leurs toits s'envoler !

Tous ces politiciens qui appartiennent au monde bourgeois se moquent de ceux qui doivent travailler dur pour vivre. Autant ils admirent les riches et se mettent en quatre pour les servir, autant ils méprisent les travailleurs et les plus pauvres.

À Mayotte, Bayrou a accédé aux demandes du Medef : ses entreprises, y compris les géants du BTP comme Colas ou Vinci, n'auront pas d'impôts à payer pendant un temps. Mais c'est un tout autre traitement pour les plus pauvres puisque le même Bayrou a ordonné l'expulsion de tous ceux qui s'étaient réfugiés dans les écoles et a interdit l'achat de tôle à ceux qui n'ont pas de papiers. Où sont-ils censés dormir ? Sous la pluie et dans la boue ?

Le même mépris de classe s'exprime ici. À partir de cette année, tous les allocataires du RSA devront travailler 15 heures gratuitement. Qu'un grand nombre d'entre eux soient des mères isolées ou des personnes trop malades et usées pour travailler, le gouvernement le sait, mais cela ne l'empêchera pas de les radier du RSA !

Pour les donneurs de leçons qui nous gouvernent, les dizaines de milliers de licenciements programmés par de grands groupes capitalistes riches ne sont même pas un sujet. Et quand le chômage, qui repart à la hausse, battra un nouveau record, ils diront qu'il y a trop de chômeurs qui ne veulent pas travailler !

De toutes les promesses faites par les

politiciens, il y en a une qu'ils tiendront : celle de s'en prendre aux travailleurs étrangers, qu'ils continueront de désigner comme le principal problème de la société. On le voit à Mayotte, où les Comoriens sont désignés comme des immigrants responsables de tous les maux de l'île, alors même que les Comoriens et les Mahorais font partie d'un même peuple artificiellement divisé par le colonisateur français.

Pour alimenter la guerre entre pauvres et les forcer à se battre pour les miettes que les capitalistes voudront bien laisser, on peut compter sur le patronat et les dirigeants politiques ! Si Le Pen est allée à Mayotte, c'est qu'elle en a fait son petit laboratoire pour pousser ses idées haineuses et xénophobes. Et de fait, l'amalgame entre immigré et délinquant, et entre musulman et terroriste,

est devenu aussi insupportable que systématique dans la bouche de beaucoup de politiciens.

Cette volonté de dresser des travailleurs contre d'autres travailleurs divise et affaiblit le monde du travail. Elle constitue une des pires menaces car c'est aussi avec ce type de politique nationaliste que les gouvernants préparent leurs guerres.

À l'échelle du monde, des millions de femmes et d'hommes sont déjà pris au piège des guerres que les grandes puissances se mènent pour asseoir leur domination. En Afrique, des millions de familles

ont passé le nouvel an dans des camps. Nombre de travailleurs et de paysans d'Ukraine l'ont passé avec la peur des bombardements russes. Dans les ruines de Gaza, les enfants continuent de mourir. S'ils échappent aux bombes, ils sont exposés à la famine et maintenant au froid de l'hiver, sans que les principaux dirigeants de la planète n'y trouvent rien à redire. Disons-nous bien que nos vies ne valent pas plus que les leurs aux yeux des dirigeants de ce monde.

Alors, ce que l'on peut se souhaiter pour 2025, c'est que les travailleurs se servent de leur force, de leur rôle indispensable dans l'économie pour défendre leurs intérêts et mener la lutte contre une classe rapace et irresponsable vis-à-vis de toute la société. Car la domination des capitalistes sur le monde riche de tant de possibilités est un immense gâchis qui fait insulte à l'intelligence et la dignité humaines.

Nathalie Arthaud



Premier janvier : tout augmente, sauf les salaires

Le 1^{er} janvier a vu arriver, comme tous les ans, son cortège d'augmentations des prix et des tarifs. Les salaires, allocations et retraites, eux, n'ont pas suivi.

Il devient ainsi plus cher d'envoyer des lettres, les plus simples comme les recommandées : il faudra payer entre dix et trente centimes de plus par envoi. Les tarifs des colis sont également en hausse, de 5,8 % en moyenne. Le tabac est aussi visé, avec un paquet de

cigarettes qui dépasse maintenant 12,50 euros. En Île-de-France, l'abonnement mensuel Navigo passe de 86,40 à 88,80 euros, alors qu'en 2022 il coûtait 75,20 euros. Et ceux qui prennent des tickets de métro à l'unité devront débours 2,50 euros par trajet pour toute la région, y compris pour se déplacer dans Paris, pour un trajet qui coûtait jusque-là 2,15 euros. Quant aux mutuelles et assurances santé et habitation, les prix augmentent également de 5 à 12 %.

Et ces hausses ne prennent pas en compte la flambée des prix de l'énergie, ni l'augmentation des

loyers des HLM, qui pourra aller jusqu'à plus de 3 %, ni la hausse continue du chariot de courses au supermarché. Par contre, depuis le 1^{er} janvier, il n'est plus possible d'acheter par exemple des pâtes ou du riz avec des tickets-restaurant, pour ceux qui en bénéficient.

Toutes ces augmentations sont autant de charges qui pèsent sur les budgets des familles ouvrières. Les médias ont beau insister sur la revalorisation automatique des retraites de base de 2,2 %, celle-ci sera très loin de compenser la hausse générale du coût de la vie. Même lorsqu'elles ont lieu,

ces augmentations microscopiques n'interviennent qu'une ou deux fois dans l'année, alors que les prix, eux, augmentent continuellement. Il faut donc, en plus d'une large revalorisation, que les salaires, les retraites et les allocations soient indexés en permanence sur les prix, qu'ils les suivent de manière proportionnelle, ce qui suppose un contrôle des prix par les travailleurs eux-mêmes. Ce serait bien la seule manière de s'opposer à l'appauvrissement généralisé imposé par la rapacité des capitalistes.

Camille Paglieri



L'attentat contre Charlie Hebdo : un crime et son exploitation politique

Le dixième anniversaire des attentats contre Charlie Hebdo et un Hyper Casher parisien aura été une nouvelle occasion de faire serrer les rangs, au nom de la lutte contre le terrorisme, derrière des dirigeants politiques qui sèment la barbarie dans le monde.

L'assassinat planifié des dessinateurs et des journalistes d'un journal moquant les religions et les institutions, celui de personnes choisies car juives et l'exécution froide de policiers par des militants djihadistes se réclamant d'Al-Qaïda, avaient créé un choc dans toute l'opinion. Ces assassins n'étaient pas seulement des ennemis de la liberté d'expression, mais des ennemis de la liberté tout court. Mais cette légitime émotion fut instrumentalisée

sans délai par Hollande, alors président de la république, par Valls, Premier ministre, avec le soutien de Sarkozy, pour justifier leur politique en Afrique ou au Moyen-Orient et faire oublier que l'impérialisme n'a cessé de nourrir le terrorisme non seulement en semant partout l'oppression et l'injustice mais aussi, souvent, en soutenant les forces les plus réactionnaires. Le 11 janvier 2015, Hollande fit défiler à Paris des chefs d'État du monde entier pour, sans rire, défendre la démocratie et la liberté d'expression. Aux côtés des dirigeants des puissances impérialistes auteurs de guerre, une brochette de dictateurs africains dévoués aux intérêts de Total ou de Bolloré, du style Omar Bongo, ouvraient le défilé. Au premier rang des démocrates et pacifistes, se trouvait Netanyahu qui employait, déjà, le terrorisme d'État contre les Palestiniens, en particulier à Gaza.

Valls s'était fait ovationner à l'Assemblée en déclarant : « la France est en guerre contre le terrorisme, le djihadisme et l'islamisme radical ». Les attentats étaient utilisés pour justifier, à l'extérieur, l'intensification des interventions militaires françaises en Afrique et au Moyen-Orient

et, à l'intérieur, le renforcement de lois sécuritaires et les restrictions de la liberté. Tout en exigeant l'unité nationale, les politiciens désignaient une fraction de la population, celle de culture musulmane vivant dans les quartiers populaires, comme un potentiel ennemi de l'intérieur.

Depuis dix ans, chaque nouvel attentat, chaque fait divers tragique, a été instrumentalisé dans le même sens. La défiance compréhensible d'une fraction de la jeunesse vis-à-vis « des valeurs de la république » dont elle ne voit souvent que les contrôles au faciès et la relégation dans des ghettos de pauvreté, est présentée comme du « séparatisme » et condamnée comme telle. Le racisme ordinaire n'a cessé d'être encouragé par les politiciens, qui désignent l'immigration, et en particulier sa partie musulmane, comme responsable de tous les maux.

Au fil des années, ceux qui contestent la politique de l'État français sont de plus en plus souvent



La une du 16 janvier 2015.

assimilés à des apologistes du terrorisme. Ainsi, des manifestations pour dénoncer la politique criminelle de l'armée israélienne à Gaza, avec le soutien de l'impérialisme, ou des conférences de militants propalestiniens ont-elles été interdites tandis que des militants syndicaux étaient traînés devant les tribunaux pour des tracts exprimant leur indignation.

Si le communautarisme est une impasse, ce n'est en aucune manière une raison pour accepter de s'aligner derrière les dirigeants qui entretiennent les guerres et la misère et osent ensuite se présenter comme des champions de la justice et de la démocratie.

Xavier Lachau

Cercle Léon Trotsky
Cinq ans après le Brexit,
où va la Grande-Bretagne ?
Samedi 1^{er} février
à 15 heures



Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité
(Participation aux frais : 3 euros)

Budget : une tambouille qui prépare les mauvais coups

Après le renversement par une motion de censure du gouvernement mort-né de Michel Barnier, celui de Bayrou tente d'éviter le même sort. Il est dans l'immédiat confronté au même écueil : l'adoption d'un budget par l'Assemblée. Il s'est même dit au pied de « l'Himalaya budgétaire ».

Dans cette période de crise généralisée du capitalisme, le budget des États, comme toute leur politique, ne peut être qu'un gigantesque racket de classes populaires au profit des dividendes et des dépenses fastueuses de la classe bourgeoise. Mais, pour sauver l'apparence de démocratie, un gouvernement a besoin non seulement de ministres, mais aussi de députés et de partis prêts à se discréditer en le soutenant à l'Assemblée nationale, ou du moins en refusant de le censurer. C'est ainsi que la gauche s'est effondrée électoralement après chaque passage au gouvernement. Macron pouvait encore trouver une fragile majorité, mais il l'a lui-même sabordée avant

terme par sa dissolution en juin.

Barnier, nommé avec l'aval de Le Pen, avait tenté d'obtenir la non-censure de son budget par le RN, en reprenant les mesures antimigrants les plus crasses. Mais le parti d'extrême droite a finalement jugé qu'il avait plus à perdre électoralement à sauver la mise du gouvernement qu'à le faire tomber.

Bayrou tente donc d'obtenir du côté de la gauche cette non-censure. Son ministre de l'Économie, Éric Lombard, a reçu tour à tour les dirigeants des partis de gauche : « Je pense qu'il y a des convergences possibles avec le Parti socialiste, mais aussi le Parti communiste et les Verts » a-t-il déclaré.

Hollande, ex-président et aujourd'hui député PS, s'est empressé de dire à propos de Bayrou : « S'il concède des gestes significatifs à l'égard des oppositions de gauche et en faveur des Français [...] il pourra même tenir jusqu'en 2027 ».

En fait, les concessions ne pourraient être que symboliques, afin de permettre aux parlementaires de gauche de justifier leur non-censure d'un gouvernement qui ne portera que des coups aux classes populaires. « L'Himalaya du budget » accouche donc d'une souris politicienne, les uns et les autres jurant que « rien n'est tabou, les lignes sont en train de bouger », etc.

Ainsi, le gouvernement s'est dit favorable à la réouverture du dossier des retraites, mais sans même envisager de suspendre cette réforme vomie par l'électorat populaire. Et comme pour chaque démolition des retraites, il a évoqué



Manifestation contre la réforme des retraites en 2019.

comme placebo l'amélioration de certains dispositifs sur les carrières longues ou hachées. De manière tout aussi floue, il s'est dit « favorable à la justice fiscale » et a repris l'instauration d'une contribution fiscale des plus hauts revenus annoncée par Barnier, mais uniquement à partir de l'an prochain. Il ne s'agit pas non plus de supprimer l'optimisation fiscale, qui permet légalement aux plus riches de payer bien moins d'impôts sur leur revenu que le commun des mortels. Il s'agirait

en revanche de supprimer la « suroptimisation fiscale », selon Amélie de Montchalin, la nouvelle ministre des Comptes publics.

Cette tambouille parlementaire et budgétaire, si elle voit le jour, sera à coup sûr indigeste pour les classes populaires. Pour « optimiser » leur salaire et leur niveau de vie en chute libre, il ne restera aux travailleurs que le choix de lutter contre ce gouvernement ou son suivant, et ses donateurs d'ordre patronaux.

Christian Bernac

Sarkozy : le bling-bling des casseroles

Déjà impliqué dans cinq affaires différentes et en passe d'étreindre un bracelet électronique pour un an, Nicolas Sarkozy, ancien président de la République, est à nouveau devant un tribunal, cette fois pour corruption et association de malfaiteurs.

L'accusation veut démontrer que l'équipe de Sarkozy a touché des millions, voire des dizaines de millions, en espèces, du dictateur libyen Kadhafi pour financer sa campagne présidentielle de 2007. En échange, Sarkozy devait aider la Libye à sortir

de l'isolement diplomatique et économique.

Sarkozy et ses coaccusés, entre autres ses anciens ministres et affidés Guéant, Hortefeux et Woerth, nient tout en bloc. Mais la chronologie et les faits parlent contre eux. L'acte

d'accusation, qui compte des milliers de pages, relate des entretiens secrets en Libye, à partir de 2005, des transferts de fortes sommes d'origine inexplicable transitant par divers comptes, la location d'un énorme coffre-fort pour, selon Guéant, y déposer les discours de Sarkozy, des distributions de billets à concurrence de 250 000 euros aux petites mains de la campagne présidentielle de 2007, etc. Puis, après la victoire électorale de Sarkozy, on assiste au renvoi d'ascenseur avec la réception fastueuse de Kadhafi à Paris en 2007, assortie de la signature de contrats. Enfin, en 2011, après diverses rumeurs et demi-révélation, Sarkozy lâche Kadhafi, fait en sorte que les armées française et américaine aident les insurgés libyens jusqu'au renversement du régime et à la mort, mystérieuse mais venant à point, du dictateur. Son fils, tué également à ce moment-là, avait eu le tort de déclarer à la presse internationale : « Il faut que Sarkozy rende l'argent »...

Alors que les prisons sont pleines de supposés voleurs de bicyclette et de dealers à la petite semaine en attente de procès, contraints de dormir à même le sol de leur cellule, Sarkozy est parti en vacances aux Seychelles entre deux procès, possède son rond de serviette à l'Élysée, est salué par les policiers et consulté respectueusement par les médias. Mais si l'inégalité de traitement des justiciables est aussi vieille que la société de classe, il est inédit qu'un ancien président de la République soit jugé pour corruption. Ce n'est pas que les prédécesseurs de Sarkozy aient brillé par leur honnêteté. Giscard, par exemple, président de 1974 à 1981, est resté célèbre pour avoir reçu des diamants d'un ami dictateur et avoir vu deux de ses ministres et un de ses meilleurs amis assassinés durant son septennat, manifestement pour des affaires de gros sous. Personne n'aurait eu l'idée de le traîner devant les tribunaux.

Les scandales entourant les hommes et les partis

politiques sont devenus d'autant plus gênants que la confiance de la population dans les gouvernants diminue. Dans les années 1980, sous la présidence de Mitterrand, une loi sur le financement de la vie politique a été mise en place pour obliger les partis à rendre publics leurs comptes et pour réglementer les dépenses de leurs candidats. Le Parti socialiste, en particulier, voulait rendre la concurrence plus égale avec les partis de droite, grands bénéficiaires des largesses des capitalistes. Cela n'a pas empêché nombre de politiques de garder les habitudes anciennes, comme c'est le cas manifestement de Sarkozy et sa bande. D'où leurs ennuis actuels, d'où aussi leur étonnement car ils ont le sentiment d'avoir fait ce que tout le monde, tout leur monde du moins, fait depuis toujours.

Quoi de plus habituel en effet que les hommes qui permettent à la bourgeoisie de faire ses grandes affaires en profitant en même temps pour faire les leurs ?

Paul Galois



Retailleau : campagne raciste et islamophobe

L'anniversaire des dix ans de l'attentat contre *Charlie Hebdo* a été le prétexte tout trouvé pour nombre de politiciens, de droite et d'extrême droite en particulier, pour relancer leur campagne raciste et islamophobe.

Le ministre de l'Intérieur Retailleau n'a pas manqué de déclarer que « la France pourrait être frappée de nouveau », en pointant du doigt « l'islam politique ». L'adjectif « politique » utilisé pour qualifier l'islam est de pure forme. Même si Retailleau ajoute qu'il ne s'attaque pas à la religion musulmane en général, il fait sciemment un lien entre religion

musulmane et terrorisme. Et pour ceux qui n'en seraient pas convaincus, ses propositions le montrent : étendre le « champ de la laïcité à d'autres espaces publics, par exemple aux compétitions sportives ou aux sorties scolaires », ou encore interdire « le port du voile à l'université ». Cela ne vise évidemment pas les bonnes sœurs – catholiques et tout

aussi voilées – qui accompagneraient une sortie scolaire organisée par l'une des nombreuses écoles privées catholiques, par ailleurs financées par l'État, ni celles qui voudraient suivre un cursus universitaire. Les propositions dont il fait l'étalage ne ciblent que les personnes de religion musulmane.

Cette propagande contre les musulmans suscite de l'émotion, de la colère et un sentiment d'injustice parmi les travailleurs immigrés. Retailleau voudrait qu'ainsi les travailleurs français se sentent solidaires de son gouvernement contre les immigrés présentés comme des ennemis. Il répand ainsi un poison et contribue à créer la division entre les travailleurs, au plus grand profit du patronat.

Quelle que soient les origines et les croyances, les travailleurs conscients doivent refuser de se prêter à ce jeu et combattre ce qui les divise, à commencer par le racisme et la xénophobie qui gangrènent une partie de la société.

Aline Retesse



Macron : le moulin à paroles

« Depuis sept ans, nous avons réussi à résister aux pires crises, tout en baissant le chômage, tout en réindustrialisant et en attirant les inventions du monde entier [...] Nous avons continué de bâtir une écologie de progrès, de lutter contre le changement climatique en baissant nos émissions, en ouvrant des usines, en continuant aussi de nous battre pour notre présent et notre avenir. » Ainsi parlait Macron le 31 décembre, lors de ses vœux.

Le contraste entre ce discours d'autosatisfaction et la réalité n'arrête pas le président. Deux mois et demi plus tôt, au Mondial de l'automobile, il déclarait déjà : « La France doit continuer à réindustrialiser, continuer à innover, continuer à créer des emplois et à inciter à la création d'emplois, c'est ça la priorité du pays. »

En fait, les 54 milliards d'aides aux industriels programmés en 2021 à travers les plans dits de

réindustrialisation France Relance, France 2030 et autres Territoires d'industrie n'ont abouti qu'à des suppressions d'emplois par centaines et centaines. Ces mêmes capitalistes servis docilement par Macron et ses gouvernements successifs empochent les profits, ferment des usines et détruisent des emplois. Ce sont prochainement 350 emplois

qui seront supprimés avec la fermeture de la Fonderie de Bretagne, 250 par Stellantis, au moins autant dans l'ingénierie Renault, 1 250 par Michelin et 15 000 peut-être dans l'industrie chimique.

La seule relance industrielle dont peut se prévaloir Macron, c'est celle du moulin... à paroles.

Viviane Lafont



Mort de Jean-Marie Le Pen : de profundis tortionibus

Suivant une déclaration de sa famille, Jean-Marie Le Pen a été « rappelé à Dieu » le 7 janvier. Cela devait arriver un jour ou l'autre, mais cela augure mal de la fréquentation du paradis.

Quelle douleur, quelle douleur, quel Pen ! À plus de 95 ans, dont la quasi-totalité consacrés à répandre et illustrer les idées racistes, réactionnaires et anticomunistes, voire à mettre lui-même la main à la pâte en torturant des prisonniers pendant la guerre d'Algérie, sa vie aura été bien remplie de ce que la société française d'après-guerre a fabriqué de pire.

Les nécrologies discuteront sans doute savamment

de la différence entre le père, d'extrême droite, raciste, antisémite qui aurait pu être à l'occasion un chef fasciste, et la fille, politicienne se voulant respectable et candidate à parvenir au pouvoir par les urnes. Mais la question est oiseuse, car tout dépend des circonstances.

Dans l'immédiat le risque de voir Le Pen père parvenir au pouvoir est au moins écarté et personne parmi les travailleurs conscients ne s'en plaindra. Quant à débarrasser la société du poison qu'il a contribué à répandre avec persévérance, la tâche reste entière.

P. G.



ERIC GAILLARD REUTERS

Musk vexe Macron

Le 6 janvier, Macron a fustigé le milliardaire américain Musk qui serait le leader d'une « nouvelle internationale réactionnaire ».

Il y a un mois à peine, il offrait pourtant au meilleur ami de Trump une place au premier rang à Notre-Dame. Et, il y a un an, il l'accueillait en grande pompe comme représentant de ce patronat international susceptible de « choisir la France ».

Il faut croire que Musk est allé ailleurs porter

ses milliards et ses déclarations haineuses. Peut-être même a-t-il refusé à Macron une place dans le vaisseau spatial destiné à sauver l'espèce sélectionnée des milliardaires, en les transportant sur la planète Mars. Cela expliquerait le dépit quasi amoureux de ce président pourtant si enclin à faire don de son amitié aux Trump, Musk et autres spécimens choisis de l'élite capitaliste.

E. G.

CAC 40 : le bon plan

Le 6 janvier, les PDG du CAC 40 ont déjà gagné en quelques jours l'équivalent du salaire annuel moyen des travailleurs de leurs entreprises.

C'est le résultat d'un calcul, fait chaque année par la branche française d'Oxfam. Cette association de lutte contre les inégalités et la pauvreté donne aussi quelques exemples d'écart entre les salaires de certains PDG et le

salaire moyen de leurs salariés : le PDG de Dassault System a ainsi gagné 380 fois plus que le salarié moyen de l'entreprise, celui de la multinationale des centres d'appels Téléperformance 695 fois plus. Et l'écart s'accroît d'année en année.

Qui peut dire après cela qu'on ne s'enrichit pas par le travail... des autres ?

S. M.

Ehpad : vieillir coûtera plus cher

Depuis le 1er janvier, en application de la loi cyniquement nommée « Bien vieillir », les Ehpad publics et associatifs, qui représentent 70 % des établissements en France, peuvent procéder à des augmentations des loyers des résidents pouvant atteindre 35 %.

Les tarifs, jusque-là régis par les départements, pourraient passer de 65,50 euros à 85 euros par jour. Cette mesure est censée permettre aux Ehpad de sortir la tête de l'eau financièrement, car les deux tiers d'entre eux seraient en déficit. D'ailleurs, depuis 2021, certains établissements faisaient déjà

payer un « surloyer solidaire » aux résidents dont les revenus dépassaient 3 000 euros par mois. Le décret du 1^{er} janvier généralise donc la pratique. Mais en réalité, le déficit constant des Ehpad est largement la conséquence de la politique de l'État pour lequel l'accueil des personnes âgées n'est

pas une priorité et qui diminue de fait le financement de ces établissements.

Pour compenser ce désinvestissement, ce serait donc aux résidents, dont les revenus, eux, n'ont pas augmenté de 35 %, de mettre la main à la poche. Les autorités se veulent rassurantes, et indiquent que les bénéficiaires de l'Aide sociale à l'hébergement ne seront pas concernés. Mais ils ne sont qu'une toute petite partie des résidents. Qui sont les locataires prétendument « plus aisés » ? Des travailleurs, qui ont économisé toute leur vie pour pouvoir se payer un hébergement



convenable pour leurs vieux jours, et qui se retrouveront incapables de supporter un coût plus important. D'ailleurs, plusieurs associations craignent que les Ehpad ne donnent la priorité aux résidents qui auront le plus de moyens. Les retraités les plus modestes se

retrouveront sans solution.

La prise en charge des personnes âgées, souvent usées par une vie de travail, devrait être une des priorités de la société, organisée et garantie par la collectivité, financée en faisant payer la classe capitaliste.

Camille Paglieri

Électricité : c'est la baisse... de la hausse

En février, une baisse de 14 % de la facture d'électricité des particuliers et des PME est annoncée à sons de trompettes par les médias.



Comme si les travailleurs allaient se contenter de ce chiffre pour oublier que leurs comptes sont dans le rouge dès le 15 du mois !

Tout d'abord, pourquoi la baisse n'interviendra-t-elle qu'en février, alors que janvier est, par définition, un mois de grosse consommation ? C'est parce que jusqu'en février, les factures sont paraît-il encore sous protection du bouclier tarifaire, instauré en février 2022 pour atténuer les effets de la crise sur les tarifs de l'énergie, et que celui-ci prendra fin à cette date. Comprenne qui pourra. Mais alors, les prix de gros du mégawattheure d'électricité ayant retrouvé des niveaux plus accessibles, près de 20 fois moins élevés que ceux d'août 2022, cette baisse pourra bénéficier aux consommateurs.

De là à imaginer que les tarifs baisseront autant

qu'ils ont augmenté, il y a loin. Non seulement la spéculation sur les marchés de gros continue de jouer, mais le prix payé par les usagers comporte une part incompressible, même en tentant de faire des économies. Au prix de l'abonnement, s'ajoutent, pour environ un quart du prix, trois types de taxes, dont celle dénommée TURPE, le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité.

Et surtout, après les hausses à répétition du prix de l'énergie de ces dernières années, dont celle de 8 à 10 % de l'électricité en février 2024, cette baisse présentée comme un cadeau de Nouvel An ne compensera même pas l'augmentation équivalente du tarif-repère du gaz à l'été dernier, et encore moins celle qui attend dans les jours qui viennent les ménages qui cuisinent ou se chauffent au gaz.

Viviane Lafont

Gaz : au bonheur des spéculateurs

Début janvier 2025, le prix du gaz en Europe a bondi de 4 %, dépassant 50 euros par mégawattheure, après l'arrêt des livraisons russes via l'Ukraine annoncé par Zelensky.

Malgré la guerre, l'Europe n'a jamais cessé d'acheter du gaz russe. Sa part dans les importations de gaz, passée de 40 % en 2021 à moins de 15 % en 2023, est remontée à 18 % en 2024. L'arrêt du transit via l'Ukraine ne mettra d'ailleurs pas fin aux échanges : le gaz russe continue d'arriver en Europe via TurkStream, un gazoduc allant de la Russie à la Turquie, à travers la mer Noire, ainsi que sous forme de GNL, livré dans les ports européens.

Signé en 2019, l'accord de transit de gaz russe par l'Ukraine arrivait à

échéance au 31 décembre 2024. La fermeture du gazoduc ukrainien n'est donc pas une surprise. Mais elle a permis aux spéculateurs de faire monter les cours du gaz sur un marché basé aux Pays-Bas qui sert de référence à toute l'Europe. Certes, on reste loin des sommets atteints en 2022 et aux 350 euros par mégawattheure, mais les prix restent globalement élevés avec des conséquences sur toute l'économie européenne. Ceux qui y gagnent aussi sont les majors des hydrocarbures, dont Shell et TotalEnergies, qui sont les premiers producteurs

privés de GNL au monde. En prenant les parts de marché de Gazprom en Europe et en y maintenant des prix élevés, ils ont engrangé des profits record.

La flambée des prix ne se limite pas aux factures de gaz des particuliers : celui-ci est essentiel à la production d'engrais, à l'industrie et jusqu'aux fours de boulangerie. Sa hausse alimente l'inflation généralisée, pesant d'abord sur les travailleurs et les classes populaires.

Si les capitalistes de l'énergie et les spéculateurs ne contrôlent directement ni la guerre ni les choix des gouvernements, ils savent en revanche exploiter chaque crise pour maximiser leurs gains.

Lucas Pizet

Cartes grises : le racket

En 2025, en cas d'achat d'un véhicule, les automobilistes vont déboursier bien souvent des dizaines d'euros supplémentaires pour obtenir un certificat d'immatriculation.

Le coût de la carte grise est largement constitué de taxes régionales dont le montant est revalorisé chaque année. Six régions ont décidé d'augmenter le prix du cheval fiscal... au grand galop.

Dans le Grand Est, il passera de 48 à 60 euros ce qui correspond à une hausse de 60 euros pour une voiture 5 CV, en Corse de 27 à 43 euros, soit

90 euros de hausse pour la même voiture. Les régions qui n'augmentent pas leur taxe cette année l'ont fait l'an dernier, comme l'Île-de-France. Et la Normandie, après avoir fait passer le cheval fiscal de 35 à 46 euros en 2024, l'augmente cette fois à 60 euros, le maximum permis par la loi. En deux ans, la taxe régionale est ainsi passée de 175 euros à 300 euros pour

un véhicule 5 CV. Quel travailleur a vu son salaire augmenter dans de telles proportions ? De plus, la plupart des régions ont mis fin à l'exonération en cas d'acquisition d'un véhicule dit propre.

Les régions se justifient par la baisse des dotations de l'État. De fait, les gouvernements qui prétendent ne pas augmenter les impôts, laissent le soin aux collectivités territoriales de le faire.

Christian Bernac

Petite enfance : masquer la misère

Un « service public de la petite enfance » est en place depuis le 1^{er} janvier, dit le gouvernement. Qui y croira ? Si ces mots avaient un sens, ils signifieraient une place en crèche gratuite pour tous les enfants avant leur scolarisation, avec une prise en charge décente. La réalité est tout autre.

Selon le descriptif donné par le gouvernement lui-même sur son site internet, il s'agit d'un « plan Rebond petite enfance », d'une « démarche 1 000 premiers jours », et d'une « réforme des services aux familles »... Ces formulations sentent surtout le bluff.

Concrètement, les communes de plus de 3 500 habitants devront mettre en place des « modes d'accueil » sans qu'on sache ce que cela signifie. Quant à celles de plus de 10 000 habitants,

elles devront créer des lieux d'information qui recensent les besoins et les moyens locaux existants. Les municipalités auront aussi la possibilité de s'opposer à l'installation d'une crèche qui ne correspondrait pas aux besoins. 86 millions d'euros seraient alloués à tout cela... quand le budget 2025 de l'État sera voté.

Il y a quelques mois est sorti le livre *Les Ogres* qui a dénoncé l'état révoltant dans lequel se trouvaient

de nombreuses crèches. Cette enquête a révélé par exemple les pratiques abjectes du groupe privé People & Baby. L'ouvrage dénonce le sous-effectif catastrophique et permanent, les économies réalisées sur le chauffage, sur l'entretien des locaux et même sur les repas des petits. Tout cela pour des tarifs exorbitants facturés aux parents, parfois de plus de 10 000 euros par an, auxquels il faut ajouter les déductions d'impôts considérables dont profite le groupe et qui ont fait la fortune du couple propriétaire.

En fait, le manque de moyens est tel à l'échelle de tout le pays, que les



municipalités acceptent que ce genre d'établissement s'installe en fermant les yeux sur ce qu'il s'y passe. Peut-être, désormais, y aura-t-il un peu plus de contrôle, mais la conséquence sera aussi « pendant quelques années une baisse du nombre de places » ! C'est ce que redoute la coprésidente de la Fédération nationale des éducateurs de

jeunes enfants.

Pour que ce secteur soit à la hauteur des besoins, il faudrait embaucher et former massivement du personnel, en le payant dignement et en y mettant les moyens financiers nécessaires. Quant aux margoullins sans scrupules, il faudrait tout simplement les exproprier.

Pierre Royan

Apprentissage : le yoyo des aides

Le 30 décembre, le gouvernement de Bayrou a décidé par décret une réduction des aides versées par l'État aux entreprises pour l'apprentissage. Il espère ainsi économiser 1,2 milliard d'euros dans le budget 2025.

L'aide à l'embauche, versée la première année passe de 6 000 à 5 000 euros pour les entreprises de moins de 250 salariés, et à 2 000 euros pour celles de 250 salariés ou plus.

Ces aides seraient destinées à compenser le temps passé à former les salariés,

si l'on en croit les justifications mises en avant par les responsables gouvernementaux et patronaux. Si l'apprentissage permet à beaucoup de jeunes d'acquérir une expérience utile pour décrocher une première embauche, tous les apprentis ne sont pas

des jeunes inexpérimentés car l'âge limite pour un contrat d'apprentissage est de 29 ans, et même au-delà dans bien des cas. Bien des apprentis travaillent comme leurs collègues, mais sans avoir le même salaire, et parfois sans avoir eu de formation.

En réalité les entreprises bénéficient ainsi d'une main-d'œuvre bon marché puisque les apprentis perçoivent un salaire inférieur

au smic, quand ils ont moins de 26 ans. Ces salaires sont largement pris en charge par les aides de l'État. Et il en est de même pour toute une partie des coûts de formation.

Entre 2017 et 2023, les dépenses publiques pour l'apprentissage ont bondi de 7 à 25 milliards d'euros, notamment sous l'effet d'une forte hausse des aides directes aux entreprises, passées de 2 à 10 milliards.

En ce qui concerne plus spécifiquement les plus grandes entreprises, si elles ne sont pas les premières à bénéficier directement du pactole, elles en prennent leur part puisque 25 % des contrats d'apprentissage sont signés dans des entreprises de plus de 250 salariés. Ces aides ne sont alors qu'un des multiples canaux par lesquels l'argent public irrigue leurs profits.

Lucas Pizet

Médicaments : en 2025, pas de pénurie pour les profits

Si l'année est nouvelle, les promesses gouvernementales, elles, ne changent pas : la distribution de cadeaux aux industriels de la pharmacie continuera.

En matière de santé, le 5 janvier, pas moins de cinq ministres ont associé leurs voix pour promettre « la reconquête de notre

souveraineté sanitaire » y ajoutant le serment de « garantir l'accès pour tous aux médicaments. »

Les pénuries affectent

un nombre de plus en plus important de médicaments – près de 5 000 l'an passé – et durent de plus en plus longtemps. À la moindre épidémie hivernale, des remèdes essentiels comme l'amoxicilline et le paracétamol manquent dans les pharmacies. Manquent aussi des médicaments moins courants mais tout aussi essentiels pour les malades atteints d'hypertension artérielle, de diabète, de cancer... Des enquêtes disent que plus d'un tiers de la population a été confronté à de telles déficiences qui ne font que s'aggraver depuis 2018.

Depuis, chaque année, le gouvernement jure qu'il a trouvé la solution et que cela va cesser. En 2021, il y a eu le « plan de gestion des pénuries » obligeant les

industriels à la constitution de stocks de sécurité de deux mois, assorti de sanctions financières en cas de non respect. En février 2023, en pleine épidémie de bronchiolite, le ministre de la Santé annonçait sans sourciller « la fin de la pénurie de paracétamol et d'amoxicilline dans deux semaines », promettant pour y parvenir l'augmentation des prix réclamée par les laboratoires fabricants de médicaments génériques.

Depuis, on a eu droit au « plan blanc du médicament », au « new deal de la chaîne pharmaceutique » puis au « plan de relocalisation des médicaments essentiels » afin de « reconquérir la souveraineté sanitaire de la France. » C'est dans ce cadre qu'aujourd'hui les

cinq ministres proposent leur nouveau plan : sept entreprises, annoncent-ils, vont recevoir des financements publics pour « relocaliser la production de médicaments. » En échange de quoi ? « D'engagements des industriels sur une sécurisation de l'approvisionnement du marché français... »

Ainsi donc 2025 sera comme les précédentes. Chacun continuera à chercher, de pharmacie en pharmacie, le médicament qui lui a été prescrit. Quant aux laboratoires de l'industrie pharmaceutique, ils continueront, comme tout industriel dans ce système, à produire leurs marchandises en fonction du profit espéré tout en percevant les subventions publiques.

Sophie Gargan

La vraie richesse c'est la santé



Gaza : Biden encourage Netanyahu

Le 5 janvier, alors que de nouvelles négociations entre les représentants de Netanyahu et ceux du Hamas étaient en cours à Doha, l'armée israélienne a une fois de plus bombardé la population de Gaza, provoquant la mort d'au moins 49 Palestiniens en une seule journée.

Le terrible bilan annoncé par les autorités palestiniennes, 45 854 morts pendant les quinze mois de guerre, ne semble pas faire le moins du monde hésiter Joe Biden. Le soutien du président des États-Unis au gouvernement israélien, à Netanyahu et au massacre de la population de Gaza est inébranlable. À la veille de quitter le pouvoir, il vient de proposer une nouvelle vente d'armes à Israël, pour une somme de huit milliards de dollars, comprenant, entre autres, plusieurs variétés de missiles Lockheed-Martin, des obus et des bombes. La livraison pourrait se faire à partir de stocks existants, ou s'étaler sur un an, deux ans ou davantage. Ces 8 milliards de dollars s'ajouteront donc vraisemblablement aux 17,9 milliards déjà engagés pour l'équipement de l'armée israélienne par les États-Unis

depuis le 7 octobre 2023 !

Il est donc clair que, toujours au nom de ce qu'ils appellent « le droit d'Israël à se défendre », les dirigeants des États-Unis voient l'avenir de leurs relations avec l'État hébreu comme un soutien indéfectible à sa politique guerrière. Les vagues hésitations exprimées précédemment par le président démocrate, les exhortations faites il y a quelque temps à Netanyahu de laisser passer l'aide humanitaire aux Gazaouis, la tentative de faire construire par des militaires américains une jetée permettant la livraison par mer de cette aide, n'ont été que poudre aux yeux de l'opinion internationale. En fait, sous prétexte que « des progrès avaient été obtenus », les dirigeants américains n'ont cessé de soutenir totalement leur principal allié au Moyen-Orient, y compris

de façon symbolique, en mettant systématiquement leur veto lorsque le conseil de sécurité de l'ONU tentait de faire voter un cessez-le-feu humanitaire à Gaza.

Pendant que Biden tire ses dernières cartouches, comme décomplexé avant que Trump prenne le relais, Netanyahu poursuit l'écrasement systématique de la population de la bande de Gaza, prenant ou non le temps d'intimer aux habitants l'ordre d'évacuer avant le bombardement.

Les quadricoptères tueurs semblent guidés pour cibler des familles entières. Le prétexte invoqué à chaque fois est la présence supposée d'un « terroriste », autrement dit d'un partisan du Hamas.

« Terroriste » est également l'étiquette attribuée au docteur Hossam Abou Safiya qui tentait de maintenir l'activité de l'hôpital Kamal-Adwan, dans le Nord de Gaza, dévasté par les troupes israéliennes les 27 décembre. Arrêté ainsi que d'autres

soignants, il semble être aux mains des services de sécurité de Netanyahu. Quant aux otages israéliens dont une centaine seraient toujours détenus à Gaza, leur sort est en réalité totalement indifférent au gouvernement de Netanyahu, régulièrement conquis lors des manifestations du samedi, comme aux grandes puissances européennes qui encouragent de fait la perpétuation du massacre des Palestiniens.

Viviane Lafont



Tel Aviv, le 28 décembre : manifestation contre Netanyahu et pour la libération des otages.

États-Unis : les guerres rongent la société

Lorsque le 1^{er} janvier, à La Nouvelle-Orléans, un homme au volant d'un pick-up a foncé dans la foule, tuant 14 personnes et en blessant 35 autres, Trump n'a pas manqué de vociférer : « C'est ce qui se passe quand vous avez des frontières ouvertes... », promettant d'expulser 13 millions d'immigrants en situation irrégulière.

En réalité, l'assaillant de La Nouvelle-Orléans, tout en étant de famille saoudienne, était de nationalité

américaine et né au Texas. Il avait servi comme informaticien dans l'armée américaine pendant dix ans, avant de connaître un retour difficile à la vie civile, de se radicaliser et de finir par se réclamer de l'État islamique.

Ce même 1^{er} janvier, un véhicule de location explosait devant un hôtel Trump à Las Vegas, tuant le conducteur. Cet homme de 37 ans, sans lien avec l'islamisme ni avec le tueur de La Nouvelle-Orléans, partageait cependant avec celui-ci un passé dans l'armée. Selon ses lettres et des témoignages, il était resté traumatisé par ses années dans les forces spéciales, en Afghanistan, en Ukraine, au Tadjikistan, en Géorgie et au Congo. Il portait le deuil des « frères que j'ai perdus »,

écrivait-il, et voulait « se libérer du fardeau des vies que j'ai prises » en Afghanistan.

Le journal trotskyste américain *The Spark* du 6 janvier souligne qu'en moyenne 22 soldats et anciens combattants se suicident chaque jour aux États-Unis. Les soldats d'active meurent neuf fois plus souvent de suicide qu'au combat. Ces suicides sont souvent liés à des expériences traumatisantes dans des guerres où l'armée a bombardé des civils et commis des massacres, comme à My Lai au Vietnam en 1968 ou à Falloujah en Irak en 2004. Parmi les pilotes des drones qui tuent des gens à des milliers de kilomètres depuis la Floride, le taux de suicides est aussi élevé. C'est le cas même parmi les soldats qui ne sont pas envoyés au combat, à la suite d'entraînements particulièrement traumatisants. Et si le gouvernement des États-Unis déplore ces morts, il refuse de fournir aux anciens combattants les traitements ou les soins dont ils auraient besoin.

De nombreux anciens combattants ont été déshumanisés par leur période dans l'armée au point de diriger leur colère vers d'autres personnes, leur famille notamment. Un tiers des tueries de masse sont perpétrées par d'anciens militaires, à l'instar du tueur de La Nouvelle-Orléans, ou de celui qui, en octobre 2023, a tué 18 personnes à Lewiston, dans le Maine, avant de se suicider. Ce dernier souffrait de séquelles au cerveau après

avoir été instructeur au lancer de grenades.

The Spark rappelle justement que si ces tireurs sont qualifiés de terroristes, les vrais terroristes sont au gouvernement, qui dépense toujours plus d'argent pour la première armée au monde, et ses 750 bases militaires dans 80 pays. C'est aussi grâce à eux que les investissements et les profits de sa classe capitaliste sont protégés dans le monde entier.

Michel Bondelet



FRANCE TÉLÉVISIONS RÉVÉLATEURS ETV

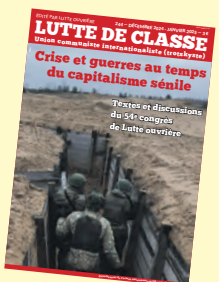
Lisez *Lutte de classe*,

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 244 (décembre 2024-janvier 2025)

- Textes d'orientation du 54^e congrès de Lutte ouvrière
- Discussions
- Interventions des groupes invités

Prix : 3 euros – Envoi contre cinq timbres.



Afrique : arrogance et mépris macroniens

« Je crois qu'on a oublié de nous dire merci, ce n'est pas grave, ça viendra avec le temps » a déclaré Emmanuel Macron le 6 janvier, en évoquant le départ des militaires français dans plusieurs pays africains durant la réunion des ambassadeurs.

Macron a ainsi réussi à joindre en quelques mots l'odieux de la déclaration à la bêtise arrogante.

Remercier, mais pourquoi les Africains devraient-ils le faire ? Pour l'intervention militaire française au Mali qui loin d'éradiquer la terreur djihadiste l'a étendue à tout le Sahel et a été menée dans le seul intérêt de l'impérialisme français ? Ou serait-ce pour l'ensemble de ses méfaits en Afrique ? Pour les millions de villageois réduits en esclavage et envoyés dans les plantations de canne à sucre ? Pour la cohorte de dictateurs mis en place par France et tenus à bout de bras par son armée ? Pour l'armement et le soutien des génocidaires au Rwanda ? Pour le

pillage du pétrole gabonais par Elf et de l'uranium du Niger par Areva ? Et Macron ose parler d'ingratitude !

Comme si les faits ne suffisaient pas, Macron n'a pu s'empêcher d'employer des termes suintant le mépris, qui ne pouvaient qu'indigner tout Africain, dirigeants politiques compris. C'est une habitude chez lui, comme lorsqu'il avait plaisanté sur le président du Burkina-Faso sorti quelques instants d'une conférence de presse à Ouagadougou en disant « il est parti réparer la clim », ou quand il convoquait les présidents africains à un sommet du G7 comme de vulgaires potiches.

Ces propos faisaient suite à l'annonce par Alassane

Ouattara, le président de la Côte d'Ivoire, du retrait des troupes françaises du pays. Des 1 000 soldats français qui y étaient présents il ne restera fin janvier que quelques formateurs. Après la Centrafrique, le Mali, le Burkina-Faso, le Niger et le Tchad, c'est une nouvelle étape dans le départ des militaires français du continent. 7 000 d'entre eux étaient encore présents il y a 18 mois seulement en Afrique. Il n'en restera bientôt plus que 350 au Gabon et 1 500 à Djibouti.

Il est vrai que cela ne veut pas dire que l'impérialisme français, s'il le jugeait nécessaire, n'aura plus les moyens militaires d'intervenir pour protéger ses obligés à la tête des États africains. Après tout, il n'y avait pas de base militaire française au Mali en 2013 quand l'opération Serval a commencé. Le président malien a simplement mis celles du pays à la disposition de l'armée française. De plus, l'influence de l'impérialisme français passe par bien d'autres canaux, qu'il s'agisse de liens personnels tissés depuis des années ou de la corruption du personnel politique.

Avec ou sans soldats, l'impérialisme français demeure en Afrique, à côté d'autres, comme demeurera la haine infiniment justifiée que la population porte aux grandes puissances responsables de sa misère.

Daniel Mescla



Arabie saoudite : barbarie et business

Selon un décompte de l'Agence France-Presse, au moins 338 condamnés à mort ont été exécutés en 2024 en Arabie saoudite, un terrible record.

Les condamnés, parfois des enfants, sont exécutés, certains sans avoir jamais parlé à un avocat. Les exécutions se font en prison, secrètement. Les corps ne sont pas renvoyés aux familles. Un tiers des exécutions seraient liées à des affaires de drogue, mais en Arabie saoudite, on peut être condamné à mort pour le simple fait d'avoir du haschich dans sa poche. C'est ce régime barbare

que Macron a visité le 2 décembre, pour aller faire la cour au prince héritier Mohammed ben Salmane (dit MBS), dont le régime est synonyme d'oppression des femmes, de torture, d'exploitation forcée des travailleurs immigrés et donc maintenant de frénésie dans les exécutions capitales.

Mais qu'est cela en regard du « partenariat stratégique » que Macron essaye de monter avec l'Arabie

saoudite pour le plus grand profit des industriels français ?

Avec la Coupe du monde de football 2034, l'Expo universelle 2030 et les Jeux asiatiques d'hiver en 2029 pour lesquels il fait construire une piste de ski en plein désert, MBS veut en mettre plein la vue. Cela se fera avec la peau des quasi-esclaves embauchés sur les chantiers, et sa mégalomanie rapportera des milliards aux trusts occidentaux qui auront les marchés.

Serge Benham



L'entrée du camp militaire français en Côte d'Ivoire à Port-Bouët, Abidjan.

Côte d'Ivoire : troupes françaises, dehors !

Le 31 décembre, le président Alassane Ouattara a annoncé la rétrocession à la Côte d'Ivoire de la base militaire française de Port-Bouët à Abidjan.

Alors que les soldats français ont été chassés du Sahel, que le Tchad et le Sénégal ont annoncé la fermeture des bases françaises en novembre, l'annonce pouvait apparaître comme un nouveau revers pour l'impérialisme français.

Le terme de « rétrocession » est en fait usurpé car, depuis l'indépendance en 1960, l'armée française a toujours été présente en Côte d'Ivoire, fleuron de son pré carré en Afrique de l'Ouest. En mars 2011, Ouattara avait d'ailleurs bénéficié de l'engagement décisif de soldats français pour s'imposer à la présidence contre son rival Laurent Gbagbo. Dans la guerre civile qui déchirait le pays depuis 2002, l'armée française n'a jamais cessé d'être partie prenante et a prolongé la tradition coloniale, notamment en ouvrant le feu sur des manifestants à Abidjan, en novembre 2004, tuant au minimum 90 personnes, une vingtaine selon le gouvernement français.

Autant dire qu'en Côte d'Ivoire, comme dans les pays d'Afrique où l'armée française s'arrogeait le droit d'une présence permanente, une grande partie de la population ne porte pas les soldats français dans son cœur. C'est pourquoi, alors qu'une élection présidentielle est prévue en Côte d'Ivoire en octobre 2025, Ouattara, qui n'est pas candidat pour l'instant, a voulu donner un maximum de publicité à la fin de la base

française de Port-Bouët.

Pour autant le président ivoirien ne met pas l'armée française à la porte. En effet, Macron annonçait depuis deux ans environ une réorganisation du dispositif militaire français en Afrique. Tout en réduisant la voilure, il insistait sur le maintien de soldats français chargés de former et d'encadrer, comme ils le font déjà, des troupes locales. En janvier 2024, le chef d'état-major des armées, le général Thierry Burkhard, avait justifié cette évolution devant des parlementaires : « Nous avons des bases au Sénégal, au Tchad, en Côte d'Ivoire et au Gabon. Elles sont installées dans les capitales, et même parfois enclavées dans des aires urbaines en expansion. Leur empreinte et leur visibilité sont devenues difficiles à gérer. Nous devons sans doute modifier notre schéma d'implantation pour réduire nos vulnérabilités », avait-il déclaré. En langage de galonné : alléger les effectifs pour se faire plus discret mais rester dans la place.

Ce retrait en trompe-l'œil des troupes françaises de Côte d'Ivoire est aussi utile à Ouattara pour soigner son image qu'à l'Élysée, pour que l'impérialisme français conserve malgré tout un point d'ancrage en Afrique de l'Ouest. Alors, en Côte d'Ivoire, comme à Djibouti ou au Gabon, troupes françaises, hors d'Afrique !

Boris Savin

Syrie : les bons conseils des ministres européens

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, et son homologue allemande, Annalena Baerbock, se sont rendus en Syrie au nom de l'Union européenne, le 3 janvier.



Ce sont les premiers diplomates occidentaux à faire le voyage depuis la chute de la dictature de Bachar Al-Assad, le 8 décembre, mais certes pas les premières manifestations des États impérialistes dans ce processus. Mardi 31 décembre encore, après des centaines d'opérations américaines et israéliennes du même type en quelques semaines, des Rafale français ont lâché sept bombes

sur des cibles syriennes qualifiées de zones tenues par Daech. Le passage du pays de la dictature des Assad au gouvernement de Ahmed Al-Charaa, djihadiste récemment converti au port du complet veston, se fait donc sous haute surveillance.

En plus des bombes, les diplomates occidentaux ont prodigué leurs bons conseils au nouveau pouvoir syrien. Barrot et Baerbock tiennent

à ce que la transition politique soit « pacifique et exigeante ». Et le ministre français d'ajouter qu'il « n'y aura pas de redressement moral sans que justice soit faite », étant bien entendu que la morale et la justice sont de tout temps des spécialités françaises et que Barrot les a reçues en héritage avec son poste de ministre.

L'État français a dépecé le Moyen-Orient avec son complice britannique dans les années 1920 au prix de répressions féroces, créé de toutes pièces un Liban divisé en fonction des différentes confessions, tracé des frontières arbitraires, soutenu l'État d'Israël dans toutes ses guerres, y compris la guerre d'extermination actuelle à Gaza. Il a soutenu et armé la dictature des Assad lorsqu'il y trouvait son compte, puis financé des opposants qui ne valaient guère mieux et finalement contribué avec les États-Unis, à faire du pays le théâtre d'affrontements entre bandes armées. Aujourd'hui, des centaines de milliers, peut-être des millions de familles syriennes sont déplacées, en exil et dans des camps. Des villes et des villages sont détruits, une portion du territoire est

sous contrôle israélien, une autre sous contrôle turc, l'armée russe et l'armée américaine y ont leurs bases.

Moyennant quoi des ministres européens viennent benoîtement conseiller aux nouveaux dirigeants syriens d'unir les différentes composantes de la population qu'ils ont eux-mêmes contribué à opposer les unes aux autres.

Et puis, tant qu'à être cynique, autant l'être jusqu'au bout. Les deux ministres ont clairement fait comprendre aux nouveaux dirigeants que s'ils se montrent complaisants, les entreprises européennes seraient disponibles pour participer à la reconstruction du pays. Ben voyons, les affaires sont les affaires.

Paul Galois

Kurdes assassinés : États français et turc complices

Des organisations kurdes appellent à manifester le 11 janvier pour dénoncer la complicité du gouvernement français avec le régime turc d'Erdogan.

Le 9 janvier 2013, trois militantes kurdes, Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Saylemez, étaient assassinées par un agent infiltré du MIT, les services secrets turcs. Presque dix ans plus tard, le 23 décembre 2022, trois autres Kurdes, Evîn Goyî, Mîr Perwer et Abdurrahman Kizil, étaient à leur tour assassinés à Paris, au Centre culturel kurde Ahmet-Kaya.

Leur communiqué dénonce le fait que « derrière ces deux attentats plane l'ombre de l'État fasciste turc, via ses services secrets ». Il ajoute : « Plusieurs enquêtes journalistiques ont démontré la responsabilité du MIT

dans le triple féminicide de 2013 et de nombreux éléments portent à croire à une implication a minima incitatrice dans l'attentat de 2022. Depuis, plusieurs tentatives d'assassinat ou actions planifiées par le MIT visant des journalistes, des militants, des politiciens (dont des anciens députés kurdes) ou opposants turcs en exil ont été déjouées sur le sol européen. [...]

Dans un même temps, l'État français continue sa collaboration avec la Turquie, en maintenant ses relations commerciales et économiques avec le pays, en fournissant armes et équipements à l'armée turque. »

Lutte ouvrière est solidaire de cette dénonciation et des manifestations organisées dont celle qui aura lieu à Paris samedi 11 janvier à 10 heures au départ de la Gare du Nord.



Marche silencieuse à Paris, le 26 décembre 2022, à la mémoire des militants kurdes assassinés.

Ukraine : la chair à canon se rebiffe

L'État français et le gouvernement ont tenu à manifester leur engagement dans la guerre en Ukraine en assurant la formation militaire d'une brigade de 2 500 hommes, nommée « Anne de Kiev », en l'honneur de l'épouse d'Henri 1^{er}, roi de France du 11^e siècle !

Cette brigade aurait dû combattre sous les ordres du gouvernement ukrainien mais aussi pour défendre les intérêts de l'impérialisme, d'abord américain, et de bien d'autres États engagés dans ce conflit, pour manifester « l'unité » du camp occidental contre la Russie. Dans cette guerre, les soldats ukrainiens servent de chair à canon dans un conflit entre les impérialistes occidentaux d'un côté, l'État russe et ses oligarques de l'autre.

En fait, près de 1 500 soldats de cette brigade au total auraient déserté, dont quelques dizaines sur le

territoire français, dès leur arrivée en France. Beaucoup avaient d'ailleurs été recrutés de force, comme c'est maintenant la pratique de l'armée ukrainienne.

La télévision a montré des images de ces brigades de l'État ukrainien faisant la chasse dans les rues pour enrôler de force des hommes de tous âges, et les conduire à la mort sur le front. Un père de famille de trois enfants témoignait qu'en théorie il devrait être exempté, mais que cela ne suffirait pas à arrêter les nervis de l'État en quête de chair à canon. Et d'expliquer qu'il n'a aucune envie d'aller se faire

tuer pour rien : « Au début de la guerre j'aurais même voulu me faire enrôler, mais aujourd'hui cette guerre n'a plus de sens. Il faut qu'elle s'arrête ».

Voilà ce que valent les discours guerriers de la clique de politiciens et d'intellectuels stipendiés qui, bien à l'abri dans les salons feutrés de France, ne cessent d'expliquer que la population ukrainienne doit continuer à se sacrifier pour le profit de ses oligarques et des compagnies occidentales. De plus en plus, cette population manifeste son refus de voir les hommes aller se faire tuer au front.

Le problème est posé aussi bien à la population ukrainienne qu'à celle de Russie qui subit un sort analogue.

Paul Sorel

Inde 1984 : **capitalisme assassin à Bhopal**

La nuit du 2 au 3 décembre 1984, à Bhopal, capitale de l'État de Madhya Pradesh, au cœur de l'Inde, une fuite de gaz toxique dans une usine de pesticides de la multinationale américaine Union Carbide, tuait en quelques heures des milliers d'habitants des bidonvilles autour de l'usine.

Cette catastrophe industrielle a décimé la ville de Bhopal. Au moins 25 000 habitants sont morts, des centaines de milliers d'autres souffrent toujours de graves séquelles et encore aujourd'hui, le taux de malformations à la naissance y est sept fois plus élevé que dans le reste de l'Inde. Non seulement les dirigeants et actionnaires n'ont jamais été condamnés en quarante ans, mais les déchets toxiques abandonnés par Union Carbide continuent d'empoisonner les nappes phréatiques.

Si une catastrophe illustre, dans ses moindres aspects, le caractère criminel et irresponsable de la recherche du profit, c'est bien celle de Bhopal.

Une multinationale richissime

Union Carbide qui, depuis, a été racheté par Dow Chemical, était en 1984 un des fleurons du capitalisme américain, propriétaire de 700 sites de production exploitant 120 000 travailleurs dans 40 pays différents. En ouvrant l'usine de Bhopal en 1980, le trust voulait inonder le marché indien d'un pesticide pré-tendument miracle.

Ses ingénieurs avaient mis au point le Sevin, un insecticide puissant, à partir d'isocyanate de méthyle (MIC), un des composés les plus dangereux jamais conçus par la chimie industrielle : les rats de laboratoire mouraient immédiatement après exposition à ses

vapeurs.

Il suffisait que cette molécule entre en contact avec quelques gouttes d'eau ou quelques grammes de poussière métallique pour déclencher une réaction totalement incontrôlable, répandant un nuage mortel dans l'atmosphère. Face à une telle bombe, certaines mesures de sécurité étaient impératives : le MIC devait être maintenu à zéro degré car il entre en ébullition spontanée à 39 °C. Toute installation de stockage devait être équipée de tours de décontamination et de torchères capables de brûler les gaz en cas de fuite accidentelle.

Une bombe au milieu des quartiers populaires

À l'ouverture de l'usine, le représentant de Carbide avait rassuré les autorités indiennes qui l'autorisaient à produire annuellement 5 000 tonnes de Sevin : « *Votre usine de Bhopal sera aussi inoffensive qu'une fabrique de chocolats.* » L'emplacement choisi était un terrain de 60 hectares dans une zone habitée, regroupant trois bidonvilles. Les vents dominants soufflaient vers le centre-ville surpeuplé et la gare (Bhopal est un important nœud ferroviaire). Aucune alarme ne fut installée vers l'extérieur, en direction des habitants, en cas d'accident.

Dès 1982, plusieurs accidents se produisirent, provoquant la mort d'un ouvrier, puis l'intoxication



Quelques-unes des victimes.

de 25 autres. Meetings et manifestations dénonçaient l'absence de sécurité. La direction de l'usine fit licencier les militants, interdire les réunions politiques et syndicales dans l'usine, et la permanence du syndicat fut incendiée pour tenter d'étouffer la contestation.

« Nous sommes tous assis sur un volcan »

Un journaliste local parvint à se procurer le texte d'un audit interne, énumérant les atteintes à la sécurité : l'absence d'extincteurs automatiques, la corrosion de nombreux circuits, des ruptures d'étanchéité, les risques d'explosion de la torchère, des fuites courantes de gaz toxiques et l'absence d'indicateurs de pression dans les cuves. Il titra son article : « Bhopal, nous sommes tous assis sur un volcan ». Mais rien ne venait troubler les fêtes luxueuses que Carbide offrait sur les hauteurs de la ville aux ministres et hauts fonctionnaires indiens.

En raison de ventes moins importantes qu'escompté, le groupe imposa dès 1983 des réductions drastiques d'emplois. Dans l'unité fabriquant le MIC, les effectifs furent diminués de moitié. Les agents manquaient de

tout, de boulons d'écrous, de vannes de rechange. Les petites fuites n'étaient plus colmatées. Enfin, parce que la direction du groupe décida de mettre en sommeil la production de MIC, les principaux systèmes de sécurité furent également mis en sommeil alors que 60 tonnes de MIC restaient stockées dans trois cuves, dont une de 42 tonnes et que la réglementation fixait à une demi-tonne par cuve la limite maximale. Pour des raisons sordides d'économie, l'arrêt de la réfrigération des cuves fut ordonné un mois et demi avant l'accident, ainsi que l'extinction de la flamme de la torchère. La tour de lavage permettant de décontaminer des fuites de gaz par le passage dans un bain de soude caustique fut aussi désactivée.

Des milliers de morts en quelques heures

C'est donc une catastrophe annoncée et préméditée qui se produisit le 2 décembre. La bombe fut amorcée à minuit par le reflux d'une eau de rinçage, entraînant des particules métalliques décollées des parois. En l'absence de sécurité, en quelques minutes, les 42 tonnes de MIC de la cuve de rinçage se désintégrèrent. Des geysers de gaz jaillirent et se répandirent sur la ville à hauteur du sol, dont de l'acide cyanhydrique, gaz mortel.

La ville, où se déroulait un pèlerinage annuel, fut le théâtre de scènes apocalyptiques. Les responsables montrèrent leur incurie. Le gouverneur, craignant par-dessus tout une révolte populaire, ordonna de mettre des barrages sur les routes pour empêcher les habitants de fuir ou de manifester. Le lendemain, des milliers d'émeutiers

voulurent envahir l'usine en criant « *À mort Carbide* ». Pour les disperser, le chef de la police fit annoncer mensongèrement par haut-parleur dans la ville qu'une nouvelle fuite de gaz y avait été détectée.

Mais le plus criminel fut l'attitude de Carbide. La direction de l'usine refusa d'informer les instances médicales de la composition chimique des gaz, en particulier de la présence d'acide cyanhydrique. Pourtant il existe un antidote banal, le thiosulfate de sodium, qui aurait pu sauver des milliers de personnes. Ce furent des médecins d'hôpitaux bhopalais transformés en mouirois qui parvinrent à comprendre la composition du gaz malgré l'obstruction des autorités et du groupe. Et des milliers de travailleurs, de sans-grade, firent preuve d'un courage et d'une solidarité extraordinaires pour sauver le maximum de vies et porter secours aux survivants.

Des responsables jamais poursuivis

Union Carbide n'a jamais été jugé. Saisie, la justice américaine s'est déclarée incompétente. Un des avocats de la compagnie lui a fourni l'argumentaire : « *Comment déterminer les dommages infligés à des gens qui vivent dans des huttes ?* » Carbide a toujours nié sa responsabilité, en prétendant contre toute évidence qu'il s'agissait d'un attentat. Finalement, le trust a consenti à une indemnisation pour une somme ridicule dont peu de survivants ont vu la couleur. Le PDG de Carbide s'est félicité en 1989 que « *la catastrophe de Bhopal n'a représenté qu'une perte de 43 cents par action.* »

Christian Bernac



Des survivantes réclament justice en 2014.

Logement: un système indécent

Le 1^{er} janvier, 800 000 logements classés G par le diagnostic de performance énergétique (DPE), ont été déclarés « indécents ». Ces passoires thermiques ne devraient plus être louées tant que le propriétaire n'aura pas effectué les travaux d'isolation.

Est-ce un soulagement pour celles et ceux qui souffrent du froid, de factures de chauffage insupportables ou des deux à la fois ? Rien n'est moins sûr. Il est vrai que, dans le projet initial, présenté en octobre 2017 par Nicolas Hulot, à l'époque ministre de l'Écologie, le DPE devait servir de base pour taxer les « mauvais bailleurs », ceux qui louaient des passoires thermiques, et mettre à leur charge une partie de la facture de chauffage de leurs locataires. Mais ces mesures ont disparu quand la loi a été adoptée deux ans plus tard, longtemps après la démission de son auteur.

Aujourd'hui, le DPE reste obligatoire, mais si le propriétaire est récalcitrant à effectuer les travaux, il n'existe quasiment pas de

moyens de l'y contraindre. Pour se plaindre, il faudrait qu'un locataire saisisse un tribunal, qui pourra éventuellement lui accorder une diminution de loyer. Encore faut-il s'attendre à ce que les groupements de promoteurs et de défense de la propriété immobilière contestent la loi, comme ils l'ont fait pour empêcher une modération générale des loyers, pourtant bien modeste. Leurs intérêts ont déjà été pris en compte en juillet quand 140 000 logements de moins de 40 mètres carrés classés comme passoires thermiques sont devenus décents par un simple changement des critères !

Tant que la loi existe, certains propriétaires renonceront à mettre des logements en location, par choix

ou par manque de moyens, tandis que d'autres effectueront les travaux... en répercutant les coûts dans les loyers. Au total, trouver un logement abordable dans le privé sera encore plus difficile, alors que la liste d'attente pour les HLM s'allonge elle aussi. Et les passoires thermiques subsisteront en grande partie, car celles visées par la loi ne représentent pour l'instant qu'une petite moitié des 1,3 million recensés dans le parc de logements locatifs privés. On en compte aussi 300 000 dans les HLM et même 2,6 millions occupées par leur propriétaire !

Construire des logements corrects aux loyers abordables est pourtant possible et ne pose aucune difficulté technique quand on y met les moyens nécessaires. Mais quelles que soient les époques, le capitalisme n'a jamais permis à l'ensemble des classes populaires de se loger et encore moins de disposer d'un logement décent.

Jean Sanday

Procès Chouviat: des policiers assassins

Trois policiers auteurs en janvier 2020 d'une interpellation qui s'était terminée par la mort de l'interpellé vont être jugés à Paris, devant le tribunal correctionnel, pour homicide involontaire.

Non seulement il a fallu cinq ans pour en arriver à un procès, mais bien des éléments montrent que ce « comportement non adapté, négligent et imprudent » des policiers selon les termes du renvoi, était bien une exaction policière.

Cédric Chouviat, livreur en scooter, avait en effet été

interpellé pour un contrôle. Plaqué au sol, encore casqué, maintenu sur le ventre par trois policiers tandis qu'une quatrième assistait à la scène, il a eu un malaise et est mort à l'hôpital d'une crise cardiaque.

En réalité, l'autopsie a aussi mis en évidence une fracture du larynx.

L'expertise judiciaire a révélé, grâce à des films pris par des témoins, que Cédric Chouviat avait par neuf fois répété « j'étouffe » alors qu'il était plaqué au sol, menotté et battait des jambes pour tenter d'échapper à l'étouffement. Tout cela s'est transformé dans les dépositions des policiers en « signes d'une rébellion » et ils n'auraient pas entendu les « j'étouffe » !

Pour les avocats de la famille, la qualification d'homicide involontaire est un « non-sens juridique » et l'un d'eux espère faire du procès un débat sur les violences policières et le fonctionnement des institutions policière et judiciaire.

Car, au-delà de l'imbécillité et de la violence personnelle de certains individus, la répétition de ce genre de faits, comme par exemple un tabassage dans un commissariat parisien en juillet 2024, révèle la façon dont l'État forme ses forces de répression, et le plus souvent les protège, y compris quand elles tuent.

Sylvie Maréchal

Chômage: le casse-tête de l'indemnisation

Le Premier ministre à peine nommé, la réforme du chômage a été avalisée. Défavorable aux travailleurs, elle a été approuvée par l'ensemble des syndicats non seulement patronaux, mais salariés sauf la CGT.

Cette réforme introduit une mensualisation des allocations au lieu d'un calcul par jour, amputant le revenu sur l'année de plusieurs dizaines d'euros, et elle impose aux plus de 55 ans d'attendre deux ans supplémentaires pour bénéficier d'une période plus longue d'indemnisation.

Les règles étaient déjà compliquées et de ce fait mal connues de nombre de demandeurs d'emploi. C'est le cas du droit d'option institué dans le cadre de l'entrée en vigueur des droits rechargeables. Lorsqu'un salarié a retrouvé un emploi, puis tombe de nouveau au chômage, il peut sous certaines conditions choisir de bénéficier du reliquat de droits qui lui restait lorsqu'il a retravaillé. L'autre choix est celui de bénéficier des droits ouverts par la nouvelle période de travail. Le tout est évidemment de savoir ce qui lui est le plus favorable, ce qui n'est pas simple.

D'après l'Unedic, entre 2016 et 2023, le recours au droit d'option a concerné



entre 80 000 et 100 000 personnes par an. L'organisme laisse 21 jours de réflexion au salarié avant de clôturer son dossier, tant l'intérêt de cette démarche dépend vraiment de la situation de chacun.

Il reste qu'avec l'annonce de dizaines de milliers de suppressions de postes et de licenciements, de nombreux travailleurs vont devoir frapper à la porte de France Travail et d'autres verront leur précarité augmenter, avec une baisse de revenus importante que ni la « recharge de droits », ni les nouvelles règles n'empêcheront.

Inès Rabah

ZFE - Lyon: une mesure contre les travailleurs pauvres

À Lyon, l'interdiction des véhicules Crit'Air 3 dans les communes situées à l'intérieur du périphérique, en place depuis le 1^{er} janvier, préoccupe tous ceux ayant un véhicule ancien.

La voiture reste pourtant indispensable quand on travaille dans des zones industrielles lointaines, en horaires décalés, ou quand on habite dans une banlieue mal desservie par les transports, en particulier en soirée.

La pollution est un fléau mais ceux qui dirigent, à l'échelle de l'État ou des métropoles, refusent de s'en prendre aux problèmes de fond causés par les

industriels de l'automobile qui ont vendu des millions de véhicules diesel avant de produire des voitures, électriques ou non, à des prix inabondables ; le tout-camion pour livrer les marchandises ; le manque de parkings-relais à l'entrée de la ZFE ; les transports en commun bondés et les TER défilants ; les salaires trop bas qui ne permettent pas d'acheter un véhicule moins polluant.

Incapables de s'attaquer aux véritables responsables de la pollution, les dirigeants politiques préfèrent pourrir la vie des classes populaires.

Correspondant LO



Manifestation pour Cédric Chouviat, en janvier 2021 à Paris.

Michelin – Cholet : “c’est pas dans les salons qu’on obtiendra satisfaction!”

Lundi 6 janvier, la production a repris à l’usine Michelin de Cholet, dont la fermeture est programmée, après deux semaines de congés.

La direction avait obligé chacun à poser des jours de vacances à ce moment-là, histoire de rappeler que, même ces dates, c’est elle qui en décide.

Toutefois, le combat contre les licenciements ayant commencé dès leur annonce le 5 novembre, les travailleurs ont profité des fêtes pour se requinquer. Et le comité de lutte s’est retrouvé dès le 3 janvier pour discuter des suites.

Mardi 7 janvier, une trentaine de travailleurs se sont rendus à Chambray-lès-Tours, devant l’hôtel où se déroulait la deuxième rencontre entre direction et syndicats au sujet du prétendu « plan d’accompagnement ».

Pour la direction, ces rencontres loin des usines qu’elle veut fermer à Cholet et à Vannes n’ont rien

d’innocent : il s’agit pour elle de se mettre à l’abri de la colère des futurs licenciés. C’est pourquoi des ouvriers de Cholet tenaient à ce déplacement, pour réaffirmer qu’il n’est pas question pour eux de se laisser mettre à la porte sans garanties sur leur avenir.

Ce jour-là et le lendemain, 8 janvier, seuls des simulacres de négociations ont eu lieu, comme lors du « premier round » le 12 décembre, que même les moins virulents des responsables syndicaux avaient trouvé « décevant ». La direction vient à ces rendez-vous avec un ordre du jour flou au possible, et surtout sans la moindre intention d’accéder aux revendications adoptées par les travailleurs lors de leurs assemblées générales, notamment une prime de



Rassemblement à Chambray le 7 janvier.

120 000 euros plus 2 500 euros par année d’ancienneté. Elle ose parler de « plan d’accompagnement » mais les 35 000 euros de prime qu’elle propose, avec en sus 500 euros par année d’ancienneté, sont vus comme des miettes.

La rencontre des 7 et 8, sans surprise, n’a donc débouché sur rien, à part une mini-hausse de la prime versée aux rares travailleurs qui seront mutés à l’intérieur du groupe. Mais le directeur des relations sociales a lâché deux perles : « Il n’y a pas que l’argent dans la vie » et « Il ne faudrait quand même pas qu’avec leur prime ils s’achètent des BMW ». Leur mépris est sans borne.

Les travailleurs en lutte de Cholet ne sont pas déçus, car ils savent qu’ils n’obtiendront pas d’avancées dans ces salons, mais seulement par leurs actions. À Chambray, ils ont été rejoints par

des militants ouvriers de Tours, avec qui ils ont discuté de leur situation et des attaques subies par toute la classe ouvrière. Et prochainement, ils ont bien l’intention non seulement de se manifester à chaque « round de négociations », mais surtout de s’adresser à d’autres travailleurs pour parler des luttes communes à mener face aux capitalistes.

Les dernières rencontres

entre direction et syndicats étant planifiées pour la fin mars, les premiers départs individuels, pour début mai, et la fermeture du gros de l’usine, fin juin, c’est maintenant qu’il importe de faire monter la pression sur les actionnaires. Vu les fortunes qu’ils ont accumulées sur le dos des travailleurs, ils ont les moyens de lâcher beaucoup plus!

Correspondant LO

Honte de rien

Les 1 200 salariés des usines Michelin de Cholet et de Vannes ont reçu le 19 décembre par courriel un message personnel du PDG, Florent Menegaux, le même qu’il a envoyé à tous les salariés des sites français : « Mes très chers collègues, en cette fin d’année, la première chose que je tiens à vous dire, c’est :

merci ! Grâce à votre engagement, à vos efforts, (...) Michelin sera toujours Michelin. (...) Je souhaite à vous tous et à vos proches mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. »

On comprend qu’il n’ait pas envoyé cela en version papier, les futurs licenciés lui auraient trouvé un usage et un seul.

Salaires : imposer des augmentations générales!

Depuis le 1^{er} janvier, les patrons de PME comptant entre 11 et 49 salariés doivent en théorie redistribuer une partie de leurs bénéfices, selon la loi dite du partage de la valeur de novembre 2023. Mais il y a loin de la loi à la réalité.

Tout d’abord, nombre d’entreprises ne seront pas concernées, car il faudra avoir dégagé des bénéfices représentant au minimum 1 % du chiffre d’affaires pendant les trois dernières années. Nombre de petites entreprises subissent la crise

économique, à commencer par la baisse du niveau de vie de la classe ouvrière. Et dans les PME qui s’en sortent bien mieux, notamment celles qui travaillent pour de grands groupes, les patrons ont mille et une façons de présenter leurs

comptes de manière à masquer les bénéfices. Lorsque le dispositif peut s’appliquer, c’est encore au patron de choisir le montant et la forme sous laquelle il pourrait être mis en œuvre : la participation, l’intéressement ou la prime de partage de la valeur obtenue suite au mouvement des gilets jaunes.

Les patrons eux-mêmes reconnaissent que ces mécanismes sont bien moins coûteux que des augmentations de salaires. Ils sont en effet exonérés de cotisations sociales, et ne participent donc pas au financement des organismes sociaux, creusant ainsi ce fameux « trou de la Sécu ».

Les travailleurs ont besoin de leur salaire pour payer leurs factures, qui ne cessent de s’alourdir et qui ne dépendent pas de la bonne santé de leur entreprise. Il n’y a aucune raison pour que leur fiche de paie

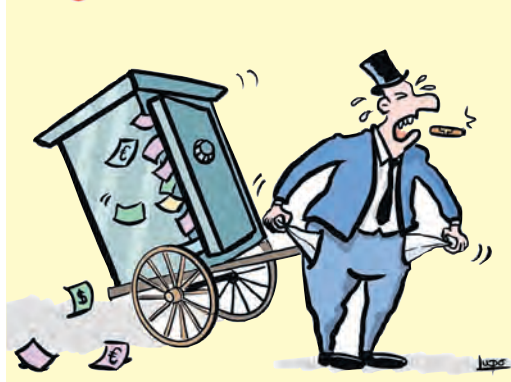
évolue en fonction du bon vouloir de leur patron.

Dans ce système, il n’y a pas de « partage de la valeur » quelle que soit la taille de l’entreprise. Les travailleurs créent toutes les richesses à l’échelle de la société, et pour empêcher les

capitalistes d’en accaparer la plus grande partie, aucune loi ne pourra remplacer les méthodes de la lutte de classe. Il faudra un combat de tous les travailleurs pour imposer des augmentations générales.

Camille Paglieri

Augmenter les salaires ?



Haute-Vienne : urgences fermées, ras-le-bol!

Faute de remplacement de personnel médical, les hôpitaux de Saint-Junien et Saint-Yrieix-la-Perche, en Haute-Vienne, ont dû fermer leurs services d’urgence les 24 et 25 décembre en invitant à joindre le 15 en cas de besoin.

Pour la même raison, les urgences de Saint-Junien ont de nouveau été fermées les 3 et 4 janvier.

Cette impossibilité d’assurer les Urgences

dans ces hôpitaux de proximité est récurrente en période de congés ou de fête. Et cela n’émeut pas plus que cela les autorités sanitaires... jusqu’à ce que les usagers ne supportent plus de se débrouiller comme ils le peuvent ou d’attendre pour se faire soigner, et leur signifient vertement qu’ils en ont assez!

Correspondant LO

Équipementiers – Orne : suppressions d'emplois à la chaîne

La fin de l'année a vu l'annonce de licenciements et de suppressions de postes dans plusieurs usines d'équipement automobile du département de l'Orne.

Juste avant Noël, 16 travailleurs sur les 24 de la Société mécanique de précision (SMP) ont appris leur licenciement. Les huit derniers seront fixés sur leur sort le 20 janvier, avec la menace d'une liquidation judiciaire de l'entreprise par le tribunal. Petite entreprise qui fabrique des outillages pour les presses d'emboutissage, la SMP fait partie, avec trois autres sociétés, d'un groupe plus grand, PJ Industry, travaillant pour des géants de l'industrie, Stellantis, Renault ou encore Forvia, et qui est implanté en périphérie de Flers avec deux usines.

À Caligny, où Forvia produit des glissières de siège et a implanté un centre de recherche, l'annonce en 2024 de la suppression

de 10 000 emplois dans le groupe en Europe a créé la stupeur. Les emplois intérimaires ont été supprimés et les travailleurs subissent, mois après mois, des journées de chômage technique. Ils craignent aujourd'hui la fin de l'APLD, ce système d'indemnisation qui permet de couvrir à peu près la paye lors des journées chômées.

Septième plus gros équipementier automobile dans le monde, Forvia a fait la fortune de ses actionnaires, à commencer par celle de la famille Peugeot, qui a contrôlé le groupe pendant des dizaines d'années. On retrouve cette même famille Peugeot au capital du groupe Lisi, un équipementier qui travaille à la fois pour l'automobile, l'aéronautique et le médical.

Le patron a décidé de réduire les effectifs dans trois usines de sa branche automobile en procédant à des licenciements par tranches de neuf salariés. À La Ferté-Frénel, près de L'Aigle, où 185 travailleurs produisent des fixations, les suppressions de postes sont concentrées sur le pôle affûtage outillage qui va passer de 25 à 17 salariés.

Que les entreprises qui licencient soient petites, moyennes ou grosses, elles sont directement liées aux plus grands groupes industriels par leur activité ou par leurs actionnaires. C'est donc bien à ces grands groupes capitalistes et à leurs actionnaires que les travailleurs auraient intérêt à demander des comptes pour exiger le maintien de leurs salaires et de leurs emplois.

Correspondant LO

Casino : gros et petits patrons voyous

Une trentaine de salariés de six supérettes Leader Price ou Spar ne sont plus payés depuis plusieurs mois. Leur patronne, qui a racheté ces magasins au groupe Casino à l'été 2024, est paraît-il introuvable.

Leader Price appartenait au groupe Casino. Plus de 500 magasins ont été vendus et sont passés sous enseigne Aldi en 2020. Six magasins répartis dans cinq départements ont été rachetés pour un euro symbolique par une patronne qui s'était engagée à les exploiter en franchise sous la marque Leader Price, gardant Casino comme fournisseur. Mais curieusement, elle a laissé tous les magasins périliter. Très rapidement, ils n'ont pas été réapprovisionnés, les rayons se sont vidés, et les clients ne sont

plus venus. Au fil des mois, les salariés ont été payés avec de plus en plus de retard, et depuis septembre ou octobre ils se retrouvent sans salaire. Mais ils ne peuvent pas toucher le chômage puisqu'ils ne sont pas licenciés. Certains sont en maladie, mais ne touchent pas d'indemnités journalières car la patronne n'a pas envoyé d'attestations de salaire à la Sécurité sociale.

Elle a donc acheté pour quelques euros des magasins qui détenaient chacun plusieurs centaines de milliers d'euros de

marchandises en réserve, elle a laissé le stock se vider et a récupéré le bénéfice des ventes. La société qu'elle dirige, HGC (Hestia Global Consulting), aurait un capital de 1 000 euros seulement, et certains magasins, un capital réduit à 200 euros.

Le groupe Casino est le fournisseur unique de ces six boutiques. Il ne pouvait pas ignorer le peu d'importance que la repreneuse accordait au fonctionnement des magasins et à leur avenir.

Casino a par ailleurs vendu plus de 400 hypers et supermarchés à Intermarché, Auchan et Carrefour. Des centaines de millions d'euros sont à cette occasion rentrés sur les comptes des nouveaux propriétaires de Casino, les milliardaires Kretinsky et Ladret de la Charrière. Ceux-ci sont aujourd'hui tout autant responsables de la situation dans laquelle cette opération a mis les salariés de Leader Price. C'est donc à eux aussi de payer les salaires dus aux travailleurs.

Hélène Comte



Rassemblement des bibliothécaires le 18 décembre, à Toulouse.



Nos lecteurs écrivent Toulouse : les bibliothécaires ne se laissent pas faire

Le maire LR de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, aidé par son directeur général des services, Éric Ardouin, ancien collaborateur d'Alain Juppé, mènent depuis 2022 un projet de restructuration des services de la métropole.

Ce projet serait censé rétablir un lien plus direct entre les agents municipaux et les usagers. Il s'agit en réalité d'une attaque contre les plus de 4 000 agents municipaux, qui se traduit par des coupes budgétaires, des suppressions de postes, la désorganisation des services, du sous-effectif chronique... Et le réseau de bibliothèques ne fait pas exception.

Nous sommes près de 350 personnes travaillant à la médiathèque départementale José-Cabanis et dans les différentes bibliothèques de quartier. Tout ce réseau est géré par la mairie de Toulouse. Entre autres, onze de nos collègues contractuels n'ont pas été renouvelés au 1^{er} janvier, et cinq autres seront remerciés entre mars et avril. Vingt-cinq départs à la retraite, absences longue durée ou postes vacants ne seront pas remplacés. Le budget consacré aux animations culturelles est réduit de 70 % ! Et près de six bibliothèques de quartier sont menacées de fermeture. Pourtant, de l'argent il y en aurait, quand on sait que la mairie a dépensé près de 14 millions d'euros dans des cabinets de

conseil privé entre 2019 et 2023 !

Mais il n'est pas question de subir sans rien dire. Lors de la journée de grève et de mobilisation du 5 décembre, nous étions une quarantaine à défiler derrière les banderoles « Bibliothèques en lutte ! » et « Public, privé, même combat ! ». Jeudi 12 décembre, nous avons débrayé l'après-midi et fait un rassemblement pour alerter sur notre situation. Mercredi 18, nous avons été près de 150 personnes à nous réunir pour protester.

Et depuis, chaque semaine, nous débrayons, faisons tourner une pétition et diffusons un tract rédigé par l'assemblée générale des grévistes pour parler avec les usagers de nos revendications : l'embauche des contractuels, l'augmentation des budgets, en fait la lutte contre la dégradation de nos conditions de travail. Cela donne lieu à des conversations sur nos conditions de travail à tous, public et privé, et on se rend bien compte que c'est le même problème partout. Le jeudi 9 janvier, une AG est prévue pour décider des suites de la mobilisation.

Pour l'instant, nous n'avons pas de réponse de la part de la mairie sur nos revendications. Mais nous avons compris que, dans ce climat d'austérité, nous n'avons pas d'autre choix que de nous battre !

Des bibliothécaires en colère



Réforme du RSA : tous les travailleurs attaqués

Depuis le 1^{er} janvier, les bénéficiaires du RSA sont inscrits automatiquement à France travail et doivent signer un « *contrat d'engagement* » incluant 15 heures d'activité, sous peine de suspension de l'allocation.

Avant cette réforme, quatre allocataires sur dix étaient déjà inscrits à France travail et suivaient un « *projet personnalisé d'accès à l'emploi* ». La moitié de ceux qui étaient orientés vers une autre structure signaient déjà un « *contrat d'engagement réciproque* ». Les agents de France travail vont néanmoins voir arriver un million de bénéficiaires du RSA de plus et 200 000 jeunes rattachés à d'autres dispositifs. Alors que ces agents suivent déjà en moyenne 100 chômeurs chacun, comment

pourraient-ils assurer l'accompagnement annoncé ?

Après un entretien téléphonique – remplacé à terme par un algorithme – les allocataires seront orientés vers un conseiller pour établir ce « *contrat d'engagement* », prévoyant 15 heures d'activité. L'administration promet qu'elles pourront être consacrées à des rendez-vous médicaux, en cas de problèmes de santé empêchant de travailler, à passer le permis ou à rechercher un emploi. Cependant, pour éviter de voir son allocation suspendue, il

faudra désormais apporter la preuve de ces démarches.

Pour le moment, sauf dans le cadre de dispositifs spécifiques de prétendue « *immersion en entreprise* », les titulaires du RSA ne devraient pas être mis à disposition de patrons privés. Les collectivités locales pourront toutefois utiliser cette main-d'œuvre gratuite au lieu de créer des emplois, par exemple via des « *missions d'intérêt collectif* ».

La possibilité qui s'ouvre pour des employeurs de recourir à du travail gratuit et la pression croissante exercée sur les plus pauvres se retourneront forcément contre l'ensemble des travailleurs. À terme, cela ne

peut que tirer les salaires vers le bas.

Et surtout, cette réforme du RSA s'inscrit dans une campagne démagogique contre les chômeurs accusés d'être des assistés qu'il faudrait contraindre à chercher du travail. C'est un mensonge odieux car c'est le patronat qui licencie, précarise les emplois, et est ainsi responsable du chômage. Ces attaques contre les chômeurs visent aussi à opposer les uns aux autres, ceux qui ont un emploi à ceux

qui en ont été privés. « *Diviser pour régner* », c'est la logique des capitalistes et de tous ceux qui les servent, les Macron, Wauquiez et Le Pen, tous d'accord pour justifier cette attaque contre tous les travailleurs.

Sacha Kami



Centre Stalingrad – Paris 19^e : un projet scandaleux contre les plus pauvres

La direction prévoit de supprimer la radiologie, la kinésithérapie et de multiples postes de spécialistes du Centre médical Stalingrad, situé dans les locaux de la Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France) près du métro Stalingrad, dans le 19^e arrondissement de Paris.

Vingt-cinq emplois sont ainsi menacés : huit employés et dix-sept médecins. À terme, c'est bel et bien la fermeture du centre de santé qui est envisagée avec le centre dentaire et les autres postes de spécialistes. En effet, sur place, tout le monde a en tête une précédente annonce de la

Cramif qui prévoyait de vendre l'immeuble et de trouver un nouveau siège social !

Ily a dans l'année plus de 100 000 passages au centre médical, 30 000 patients. Plus d'un tiers d'entre eux sont en situation précaire. C'est notamment leur accueil qui justifie l'existence

de ce type de centre de santé où l'on ne fait pas l'avance des frais et où les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire sont accueillis au même titre que les autres. Des accords y existent permettant de réaliser des actes onéreux, de type scanner ou IRM dans le privé, sans dépassement

d'honoraires. La fermeture, le renvoi vers le secteur privé seraient dramatiques et conduiraient nombre de patients à renoncer aux soins.

Pour s'y opposer, une mobilisation est en cours, travailleurs salariés du centre et usagers confondus.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal janvier 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Mayotte : incurie, mépris de classe et poison xénophobe

À Mayotte, trois semaines après le passage dévastateur du cyclone Chido, puis les visites successives de Macron, Bayrou, Retailleau, Borne, Valls, la situation reste catastrophique. Pour dissimuler les vrais responsables du chaos, tous usent de la même ficelle grossière : viser les migrants, pourtant premières victimes du cyclone.

Reprenant les mêmes mots que les ministres qui l'ont précédée, Marine Le Pen a déclaré dès son arrivée sur l'île par avion militaire le 5 janvier : « Sans régler le problème de l'immigration clandestine, rien ne sera utile. » Mais s'il manque de tout à Mayotte, non seulement de l'eau potable et de l'électricité, mais aussi de la nourriture, du riz et plus encore des produits frais, ce n'est pas la faute des étrangers mais des défaillances de l'État français. Quand les Comores voisines ont envoyé de l'eau et des produits frais, ils ont même été refusés au prétexte qu'ils n'étaient pas aux normes de l'Europe. La députée Youssoufa a même déclaré que le seul geste qu'elle attend des Comores est qu'elles reprennent leurs ressortissants pour lutter contre l'émigration vers Mayotte.

Détruire, reconstruire : un cycle infernal

Tous les politiciens qui se succèdent à Mayotte annoncent d'une même voix l'interdiction de reconstruire les bangas, les maisons en tôle. Pourtant les coups de marteau se font entendre partout car pour les habitants, « l'urgence, c'est de s'abriter pour faire face à la saison des pluies, puisqu'il n'y a pas de solutions

proposées par l'État », même si les abris rebâti dans la précipitation sont moins résistants et plus dangereux.

Quatre logements sur dix à Mayotte étaient en tôle et la seule action de l'État, sous prétexte de réduire l'habitat précaire, a été de le détruire en expulsant les habitants. Alors que le parc de logements sociaux est très insuffisant – moins de 3 % des logements contre 16 % en moyenne dans l'Hexagone – et reste inaccessible pour une bonne partie des travailleurs trop mal payés, le principal objectif des opérations médiatisées de « décasages » était de dresser une fraction de la population contre les immigrés. Or selon une enquête de l'Insee, 27 % des habitants des bangas sont français et la moitié des adultes recensés sont en situation régulière, qu'ils soient Français ou étrangers.

Pour empêcher les reconstructions, le préfet de Mayotte a interdit la vente de tôles aux particuliers s'ils n'ont pas un justificatif d'identité et de domicile, ou aux professionnels s'ils ne sont pas inscrits au Registre national des entreprises. Le communiqué de la préfecture est d'un cynisme sans nom : « Cette mesure vise à protéger les Mahorais et les Mahorais, alors que lors

du passage du cyclone Chido, (...) les tôles ont constitué des projectiles, occasionnant un risque pour la vie humaine et la sécurité des biens et des personnes. » Après avoir été victimes du cyclone, les pauvres seront victimes du marché noir qui va fleurir, tandis que les margoulin se rempliront les poches.

Quelle rentrée scolaire ?

Interpellée par des enseignants sur l'état désastreux des écoles, Borne, désormais ministre de l'Éducation, leur a brutalement tourné le dos en affirmant « ne pas être une spécialiste des sujets éducatifs ». Pourtant, Bayrou l'a affirmé, la rentrée prévue le 13 janvier devra avoir lieu coûte que coûte. Mais dans quels locaux puisque beaucoup d'écoles sont éventrées ? Avec quels matériels ? Et que faire des 15 000 personnes encore réfugiées dans les écoles ? Aux ordres des ministres, le préfet a lancé un plan d'évacuation « pour qu'entre le 5 et le 13 janvier on puisse récupérer ces centres pour leur vocation première qui est l'école. » Cela veut dire jeter les familles à la rue.

Déjà avant le cyclone, les cours du primaire se faisaient par rotation du fait du manque de classes. En 2022, le recteur lui-même estimait que pour stopper les rotations « il faudrait 800 à 900 salles de classe supplémentaires ». Cette défaillance n'est pas due à Chido mais à l'incurie et au mépris colonialiste. Cela n'empêche pas, sur cette question



KHALED AKACHA

aussi, les politiciens de désigner les étrangers comme boucs-émissaires. Ainsi la députée Youssoufa vient d'écrire à la Présidence pour réclamer de mettre fin à la scolarisation obligatoire des enfants étrangers présents à Mayotte !

Tout repose sur la population

Cette xénophobie tranche avec la réaction de nombreux habitants attachés à la remise en route des écoles et à la scolarisation de tous les enfants. Ainsi certains ont réagi aux disparitions de matériel dans des bâtiments scolaires éventrés, notamment des chaises, des tables et diverses fournitures scolaires. Car si ces pillages ont été montés en épingle par les médias, ils sont réels et fragilisent un peu plus les villages sinistrés.

Avec la participation des imams, certains habitants ont mis en place un comité de vigilance. Ainsi le 5 janvier, les mosquées de Kawéni ont lancé par haut-parleurs une prière collective... pour menacer de malédiction ceux qui ont pillé les écoles du village. Crainte de l'enfer ou de la réprobation des voisins, tout au long de la matinée, le matériel a été rendu par de jeunes enfants, envoyés par de plus grands semble-t-il. En même temps, une marche blanche appelait « à voir tout ce qui ne va pas dans le village, ... quelles solutions on peut donner ». Quelqu'un ajoutait : « Si un habitant du village fait des conneries, c'est la population qui va le juger et ce qu'on va décider ici sera transmis au tribunal, à la mairie et à la préfecture. » Le désastre engendré par Chido pousse la population à trouver des

solutions concrètes par elle-même, même s'il lui manque la conscience que la justice ou le préfet ne sont pas à son service.

La population ne peut compter que sur elle-même, et cela dans tous les domaines. Ainsi, des montagnes de déchets, ordures ménagères, tôles, branches arrachées... empoisonnent l'atmosphère, propagent des bactéries dans l'eau et font craindre le retour du choléra et de la leptospirose. Les secteurs les plus affectés étant les quartiers populaires, la préfecture a dû avouer que « cela commence seulement à être traité ». Les 4 et 5 janvier, les habitants étaient appelés à se rassembler sur les places publiques de plusieurs villages, point de départ « d'un effort collectif... pour restaurer la propreté et la sécurité dans leurs quartiers » dans lesquels il seraient encadrés par les agents municipaux. Les autorités, incapables d'investir de vrais moyens dans des opérations de salubrité publique sont obligées de faire appel aux capacités de la population qu'elles méprisent.

Si Mayotte est encore debout, c'est parce que sa population, les travailleurs avec ou sans papiers, multiplie les efforts et les initiatives. Si un bilan humain encore plus terrible semble avoir été évité, c'est grâce à la solidarité entre pauvres qui a joué à plein. En dépit de la xénophobie déversée par les dirigeants politiques, qu'ils soient mahorais ou métropolitains, les travailleurs ont des intérêts communs. Il est vital que leur voix se fasse entendre et qu'ils ne se laissent pas diviser.

Charlotte Dauphin



Les habitants reconstruisent leurs maisons.